

GRANDES BANQUES

Stabilité des finances

Le Parlement va pouvoir serrer la vis à UBS et Credit Suisse. Le Conseil fédéral lui a transmis hier un projet pour éviter des faillites aux conséquences dramatiques pour l'économie suisse. p. 25

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

FOLIE On la croyait apanage des Etats-Unis, mais elle hante tout autant l'Europe.

Cette violence qui flingue

RAPPEL DES FAITS

Un homme d'une vingtaine d'années a ouvert le feu dans un centre commercial d'Alphen aan des Rijn, dans l'ouest des Pays-Bas. C'était le 9 avril dernier. La fusillade a fait six morts, quatre blessés graves et au moins sept autres blessés plus légers. Il s'est finalement donné la mort. Mais pourquoi ces tueurs d'un jour pètent-ils les plombs?

CHRISTELLE MAGAROTTO

«Ces tueurs de masse sont généralement mentalement organisés», explique Philip Jaffe, psychologue et directeur de l'institut Kurt Bösch. «Il existe un profil récurrent.» Ce sont, pour la plupart, des hommes dans la vingtaine ou dans la trentaine, plutôt esseulés sur le plan social. Ils montrent un intérêt marqué pour les armes. Qu'ils soient collectionneurs ou tireurs. Parfois ils sont aussi attirés par les idéologies nazie, skinhead, ou d'extrême droite. Ils en apprécient, comme sympathisants, autant les idées que le code vestimentaire ou les tatouages. «Sur le plan psychologique», remarque le médecin, «ils sont plutôt égocentriques et parfois imbus d'eux-mêmes. Ils estiment ne pas être reconnus à leur juste valeur, mais ne laissent pas trop apparaître ces sentiments». Ils sont fâchés avec le monde, mais en sourdine.

Des motifs anodins

«Ce sont des personnages qui sourient, qui parlent peu, qui sont lisses, même s'ils donnent le change dans la relation», pour-



Les éléments déclencheurs de ce type de tuerie paraissent souvent anodins ou ne semblent pas a priori engendrer un péril de vie ou de mort. [KEystone]

suit Philip Jaffe. «Au travail, ils donnent entière satisfaction, à l'école, ils passent inaperçus. Mais, un jour, une fausse note, et le dérapage survient.» Les éléments déclencheurs paraissent anodins ou ne semblent pas a priori engendrer un péril de vie ou de mort.

Pour les plus jeunes, il peut s'agir d'un mauvais bulletin scolaire, d'une désillusion amoureuse, de railleries. Pour les adultes, les moqueries de l'entourage constituent également un facteur déclenchant, tout comme un licenciement ou les incertitudes liées à l'emploi au-

si. Ils se sentent donc victime d'un grief qu'ils ne savent surmonter.

Ainsi, ils restent enfermés avec leur rage, une rage comme encapsulée qu'ils nourrissent et entretiennent. Ils ne cherchent pas cette aide qui pourrait leur permettre d'identifier le dysfonctionnement car ils n'ont que peu d'habiletés sociales. Ils laissent en revanche, grandir en eux un désir de vengeance. «Ils sont tellement rongés par ce qu'ils vivent», note Philip Jaffe, «qu'ils trouvent une délivrance dans la violence seulement. Ils se suppriment pour mettre un point final à leur ma-

«Ce sont des personnages qui sourient, qui parlent peu, qui sont lisses.»

PHILIP JAFFE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT KURT BÖSCH

laise.» L'issue n'est cependant pas évidente pour chacun d'eux. Certains savent qu'ils vont mourir avant même de commencer la tuerie, d'autres en prennent conscience durant le processus. Dans le milieu scolaire, la prise de conscience moderne a été provoquée par le massacre de Colombine aux Etats-Unis, le 20 avril 1999, même si des situations existent déjà dans les années 1920-1930. «Un cas chaud-fonnier remonte au mois d'avril 1978», relève André Kuhn, criminologue et professeur à l'Université de Neuchâtel. Dans le monde du travail, plu-

sieurs tueries du genre ont été perpétrées dans le milieu postal américain dans les années 1970. Le phénomène est relativement plus récent en Europe et tout de même moins fréquent.

Un phénomène américain?

Plusieurs hypothèses tentent de l'expliquer. «Sur un plan sociologique», note André Kuhn, «plus l'accès aux armes est facilité, plus ce genre d'événements risquent de se produire.» Ainsi aux Etats-Unis, le deuxième amendement de la Constitution «garantit pour tout citoyen américain le droit de porter des armes». Le milieu du travail est également plus dur.

En cas de licenciement, dans la plupart des pays d'Europe, un délai acceptable pour pouvoir se retourner est octroyé à l'employé (en Suisse, trois mois) et l'assurance chômage prend le relais. Aux Etats-Unis, si le licenciement n'est pas immédiat, il devient effectif dans les deux semaines. L'assurance chômage, elle, est facultative. Philip Jaffe commente: «Le monde peut alors donner l'impression de se dérober sous ses pieds. Et cela peut expliquer que les personnes les plus fragiles craquent quand elles se retrouvent dans une situation proche de l'impasse.»

La culture des jeux vidéo violents, surtout ceux qui jouent la carte de la réalité, peut influencer le comportement. Celle-ci est plus récente en Europe. «Les jeunes qui passent à l'acte, précise le psychiatre, présentent cependant des signes avant-coureurs. Ce type de jeux peut être un facteur parmi d'autres, mais ils ne suffisent pas à expliquer de telles démonstrations de violence.»

DES PRÉCÉDENTS DRAMATIQUES

27 SEPT 2001 - SUISSE - A Zoug, 14 personnes - trois conseillers d'Etat et onze députés - sont abattus en pleine séance du Parlement par un homme qui se donne la mort.

27 MARS 2002 - FRANCE - Huit morts et 19 blessés lorsqu'un homme ouvre le feu sur les membres du Conseil municipal de Nanterre, en région parisienne. Le meurtrier se suicide le lendemain dans les locaux de la police.

15 OCT 2002 - ITALIE - Huit morts dans une tuerie familiale près de Turin: un homme, divorcé depuis peu, abat son ex-femme et tous ses proches avant de se suicider.

26 AVR 2002 - ALLEMAGNE - 16 personnes, dont 12 enseignants, sont abattus dans un lycée d'Erfurt (est), par un forcené de 19 ans qui se donne la mort.

7 NOV 2007 - FINLANDE - Huit personnes sont abattues dans un lycée de Tuusula (sud), par un jeune homme de 18 ans qui se donne la mort.

23 SEPT 2008 - FINLANDE - Neuf élèves et un enseignant sont tués dans un lycée professionnel de Kauhajokki (sud-ouest) par un étudiant de 22 ans qui se suicide.

11 MARS 2009 - ALLEMAGNE - 15 personnes - neuf élèves et trois enseignantes d'un collège de Winnenden près de Stuttgart (sud-ouest) ainsi que trois passants - sont abattus par un ancien élève de l'établissement. Le tireur, un jeune de 17 ans, se tue par la suite.

2 JUIN 2010 - GRANDE-BRETAGNE - 12 personnes sont tuées lors de l'équipée meurtrière d'un chauffeur de taxi, en Cumbrie, une région touristique du nord-ouest de l'Angleterre.

4 AVR 2011 - PAYS-BAS - Six morts dans un supermarché et quatre blessés graves.



COMMENTAIRE

CHRISTELLE MAGAROTTO
cmagarotto@apresse.ch

De la frustration

Il fut un temps où pour un soufflet le fer était croisé. Le sang coulait alors pour réparer l'outrage et personne ne s'en offusquait. La violence était tolérée dans la mesure où elle répondait au code de l'honneur. Ce temps appartient au passé.

Aujourd'hui, la règle d'or est d'encadrer. Il ne s'agit plus d'honneur, mais d'apparence à sauver. Tout débordement est sévèrement jugé et le recours à la violence, sans plus de nuance, condamné.

Dans tout conflit, le vrai gagnant sera toujours celui qui fait le moins de vague, peu importe finalement qui cause le plus de tort. A un moment ou à un autre, nous nous sentons tous lésés. Dès lors, l'idée de vengeance nous est-elle si étrangère? Il fut un temps où, peut-être, ces tueries n'auraient pas eu lieu, car la société tolérait l'orgueil plutôt que d'encourager la frustration. ●

LA POLICE CHANGE SON APPROCHE DE CES FAITS DIVERS EXCEPTIONNELS

«Depuis deux ans», explique Pascal Luthi, porte-parole de la Police neuchâteloise, «nous menons une réflexion au niveau romand afin de déterminer une politique commune face à ce type de situations». Ces deux ans de réflexion ont abouti à un changement de paradigme. De la fin des années 1960 à nos jours, de tels événements étaient exclusivement gérés par les groupes d'intervention ainsi que par les troupes d'élite. Désormais, ce sera aux premiers arrivés sur les lieux d'intervenir. L'objectif est évident: limiter le nombre de victimes en neutralisant le plus rapidement possible le criminel.

Un supplément de formation sera donc octroyé dans les mois à venir à l'ensemble des forces de police. L'en-

jeu étant aussi de protéger leurs propres vies. Des informations et des recommandations vont également suivre dans les différents départements publics susceptibles de devenir la scène de ce type d'événements. Dans les écoles, par exemple: «fermer les portes», «se cacher sous les bancs», etc.

Enfin, neutraliser un forcené ne signifie pas automatiquement le tuer. «La règle de proportionnalité s'applique également à ce type de situation», explique Pascal Luthi. «En cas de mort, une enquête sera ouverte. Tuer ne sera toléré que si les investigations confirment qu'il s'agissait là d'un cas de légitime défense. Cela ne peut arriver qu'en dernier recours, et seulement en dernier recours», insiste-t-il. ● CMA

PUBLICITÉ

DOMAINE de MONTMOLLIN
Auvier - Neuchâtel

Dégustation - Vente

(-10% spécial Portes Ouvertes)

A midi: Collation «du Terroir» accompagnée de nos Auvier Blanc, Oeil-de-Perdrix et Pinot Noir (Fr. 27.-/pers.)

Sur inscription jusqu'au mardi 26.04.2011
par e-mail: info@domainedemontmollin.ch
ou tél. 032 737 10 00

PORTES OUVERTES
vendredi 25 avril 10h-18h30
samedi 30 avril 08h-17h00

GRANDES BANQUES

Stabilité des finances

Le Parlement va pouvoir serrer la vis à UBS et Credit Suisse. Le Conseil fédéral lui a transmis hier un projet pour éviter des faillites aux conséquences dramatiques pour l'économie suisse. p. 23

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

FOLIE On la croyait apanage des Etats-Unis, mais elle hante tout autant l'Europe.

Cette violence qui flingue

RAPPEL DES FAITS

Un homme d'une vingtaine d'années a ouvert le feu dans un centre commercial d'Alphen aan des Rijn, dans l'ouest des Pays-Bas. C'était le 9 avril dernier. La fusillade a fait six morts, quatre blessés graves et au moins sept autres blessés plus légers. Il s'est finalement donné la mort. Mais pourquoi ces tueurs d'un jour pètent-ils les plombs?

CHRISTELLE MAGAROTTO

«Ces tueurs de masse sont généralement mentalement organisés», explique Philip Jaffe, psychologue et directeur de l'institut Kurt Bösch. «Il existe un profil récurrent.» Ce sont, pour la plupart, des hommes dans la vingtaine ou dans la trentaine, plutôt esseulés sur le plan social. Ils montrent un intérêt marqué pour les armes. Qu'ils soient collectionneurs ou tireurs. Parfois ils sont aussi attirés par les idéologies nazie, skinhead, ou d'extrême droite. Ils en apprécient, comme sympathisants, autant les idées que le code vestimentaire ou les tatouages. «Sur le plan psychologique», remarque le médecin, «ils sont plutôt égocentriques et parfois imbus d'eux-mêmes. Ils estiment ne pas être reconnus à leur juste valeur, mais ne laissent pas trop apparaître ces sentiments». Ils sont fâchés avec le monde, mais en sourdine.

Des motifs anodins

«Ce sont des personnages qui sourient, qui parlent peu, qui sont lisses, même s'ils donnent le change dans la relation», pour-



Les éléments déclencheurs de ce type de tuerie paraissent souvent anodins ou ne semblent pas a priori engendrer un péril de vie ou de mort. [KEystone]

suit Philip Jaffe. «Au travail, ils donnent entière satisfaction, à l'école, ils passent inaperçus. Mais, un jour, une fausse note, et le dérapage survient.» Les éléments déclencheurs paraissent anodins ou ne semblent pas a priori engendrer un péril de vie ou de mort.

Pour les plus jeunes, il peut s'agir d'un mauvais bulletin scolaire, d'une désillusion amoureuse, de railleries. Pour les adultes, les moqueries de l'entourage constituent également un facteur déclenchant, tout comme un licenciement ou les incertitudes liées à l'emploi au-

si. Ils se sentent donc victime d'un grief qu'ils ne savent surmonter.

Ainsi, ils restent enfermés avec leur rage, une rage comme encapsulée qu'ils nourrissent et entretiennent. Ils ne cherchent pas cette aide qui pourrait leur permettre d'identifier le dysfonctionnement car ils n'ont que peu d'habiletés sociales. Ils laissent en revanche, grandir en eux un désir de vengeance. «Ils sont tellement rongés par ce qu'ils vivent», note Philip Jaffe, «qu'ils trouvent une délivrance dans la violence seulement. Ils se suppriment pour mettre un point final à leur ma-

«Ce sont des personnages qui sourient, qui parlent peu, qui sont lisses.»

PHILIP JAFFE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT KURT BÖSCH

laise.» L'issue n'est cependant pas évidente pour chacun d'eux. Certains savent qu'ils vont mourir avant même de commencer la tuerie, d'autres en prennent conscience durant le processus. Dans le milieu scolaire, la prise de conscience moderne a été provoquée par le massacre de Colombine aux Etats-Unis, le 20 avril 1999, même si des situations existent déjà dans les années 1920-1930. «Un cas chaud-fonnier remonte au mois d'avril 1978», relève André Kuhn, criminologue et professeur à l'Université de Neuchâtel. Dans le monde du travail, plu-

sieurs tueries du genre ont été perpétrées dans le milieu postal américain dans les années 1970. Le phénomène est relativement plus récent en Europe et tout de même moins fréquent.

Un phénomène américain?

Plusieurs hypothèses tentent de l'expliquer. «Sur un plan sociologique», note André Kuhn, «plus l'accès aux armes est facilité, plus ce genre d'événements risquent de se produire.» Ainsi aux Etats-Unis, le deuxième amendement de la Constitution «garantit pour tout citoyen américain le droit de porter des armes». Le milieu du travail est également plus dur.

En cas de licenciement, dans la plupart des pays d'Europe, un délai acceptable pour pouvoir se retourner est octroyé à l'employé (en Suisse, trois mois) et l'assurance chômage prend le relais. Aux Etats-Unis, si le licenciement n'est pas immédiat, il devient effectif dans les deux semaines. L'assurance chômage, elle, est facultative. Philip Jaffe commente: «Le monde peut alors donner l'impression de se dérober sous ses pieds. Et cela peut expliquer que les personnes les plus fragiles craquent quand elles se retrouvent dans une situation proche de l'impasse.»

La culture des jeux vidéo violents, surtout ceux qui jouent la carte de la réalité, peut influencer le comportement. Celle-ci est plus récente en Europe. «Les jeunes qui passent à l'acte, précise le psychiatre, présentent cependant des signes avant-coureurs. Ce type de jeux peut être un facteur parmi d'autres, mais ils ne suffisent pas à expliquer de telles démonstrations de violence.»

DES PRÉCÉDENTS DRAMATIQUES

27 SEPT 2001 - SUISSE - A Zoug, 14 personnes - trois conseillers d'Etat et onze députés - sont abattus en pleine séance du Parlement par un homme qui se donne la mort.

27 MARS 2002 - FRANCE - Huit morts et 19 blessés lorsqu'un homme ouvre le feu sur les membres du Conseil municipal de Nanterre, en région parisienne. Le meurtrier se suicide le lendemain dans les locaux de la police.

15 OCT 2002 - ITALIE - Huit morts dans une tuerie familiale près de Turin: un homme, divorcé depuis peu, abat son ex-femme et tous ses proches avant de se suicider.

26 AVR 2002 - ALLEMAGNE - 16 personnes, dont 12 enseignants, sont abattus dans un lycée d'Erfurt (est), par un forcené de 19 ans qui se donne la mort.

7 NOV 2007 - FINLANDE - Huit personnes sont abattues dans un lycée de Tuusula (sud), par un jeune homme de 18 ans qui se donne la mort.

23 SEPT 2008 - FINLANDE - Neuf élèves et un enseignant sont tués dans un lycée professionnel de Kauhajokki (sud-ouest) par un étudiant de 22 ans qui se suicide.

11 MARS 2009 - ALLEMAGNE - 15 personnes - neuf élèves et trois enseignantes d'un collège de Winnenden près de Stuttgart (sud-ouest) ainsi que trois passants - sont abattus par un ancien élève de l'établissement. Le tireur, un jeune de 17 ans, se tue par la suite.

2 JUIN 2010 - GRANDE-BRETAGNE - 12 personnes sont tuées lors de l'équipée meurtrière d'un chauffeur de taxi, en Cumbrie, une région touristique du nord-ouest de l'Angleterre.

4 AVR 2011 - PAYS-BAS - Six morts dans un supermarché et quatre blessés graves.



COMMENTAIRE

CHRISTELLE MAGAROTTO
cmagarotto@apresse.ch

De la frustration

Il fut un temps où pour un soufflet le fer était croisé. Le sang coulait alors pour réparer l'outrage et personne ne s'en offusquait. La violence était tolérée dans la mesure où elle répondait au code de l'honneur. Ce temps appartient au passé.

Aujourd'hui, la règle d'or est d'encadrer. Il ne s'agit plus d'honneur, mais d'apparence à sauver. Tout débordement est sévèrement jugé et le recours à la violence, sans plus de nuance, condamné.

Dans tout conflit, le vrai gagnant sera toujours celui qui fait le moins de vague, peu importe finalement qui cause le plus de tort. A un moment ou à un autre, nous nous sentons tous lésés. Dès lors, l'idée de vengeance nous est-elle si étrangère? Il fut un temps où, peut-être, ces tueries n'auraient pas eu lieu, car la société tolérait l'orgueil plutôt que d'encourager la frustration.

LA POLICE CHANGE SON APPROCHE DE CES FAITS DIVERS EXCEPTIONNELS

«Depuis deux ans», explique Pascal Luthi, porte-parole de la Police neuchâteloise, «nous menons une réflexion au niveau romand afin de déterminer une politique commune face à ce type de situations». Ces deux ans de réflexion ont abouti à un changement de paradigme. De la fin des années 1960 à nos jours, de tels événements étaient exclusivement gérés par les groupes d'intervention ainsi que par les troupes d'élite. Désormais, ce sera aux premiers arrivés sur les lieux d'intervenir. L'objectif est évident: limiter le nombre de victimes en neutralisant le plus rapidement possible le criminel.

Un supplément de formation sera donc octroyé dans les mois à venir à l'ensemble des forces de police. L'en-

jeu étant aussi de protéger leurs propres vies. Des informations et des recommandations vont également suivre dans les différents départements publics susceptibles de devenir la scène de ce type d'événements. Dans les écoles, par exemple: «fermer les portes», «se cacher sous les bancs», etc.

Enfin, neutraliser un forcené ne signifie pas automatiquement le tuer. «La règle de proportionnalité s'applique également à ce type de situation», explique Pascal Luthi. «En cas de mort, une enquête sera ouverte. Tuer ne sera toléré que si les investigations confirment qu'il s'agissait là d'un cas de légitime défense. Cela ne peut arriver qu'en dernier recours, et seulement en dernier recours», insiste-t-il. CMA

PUBLICITÉ

DOMAINE de MONTMOLLIN
Auzances - Neuchâtel

Dégustation - Vente

(-10% spécial Portes Ouvertes)

A midi: Collation «du Terroir» accompagnée de nos Auvernier Blanc, Oeil-de-Perdrix et Pinot Noir (Fr. 27.-/pers.)

Sur inscription jusqu'au mardi 26.04.2011
par e-mail: info@domainedemontmollin.ch
ou tél. 032 737 10 00

PORTES OUVERTES
vendredi 25 avril 10h-18h30
samedi 30 avril 08h-17h00